

## AVIS AUX INSCRITS EN VALEURS MOBILIÈRES ET AUX ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

**Référence :** Bulletin de l'Autorité : 2006-03-24, Vol. 3 n° 12

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a été sollicitée afin d'appuyer les démarches du Curateur public du Québec (le « Curateur public ») dans le cadre de son mandat visant à récupérer des biens non réclamés, en l'occurrence les titres d'organismes de placement collectif (OPC), conformément à la *Loi sur le curateur public*, L.R.Q., c. C-81.

L'Autorité est sensibilisée dans le cadre de son mandat général de voir à ce que les inscrits et les OPC sous sa juridiction respectent l'ensemble des lois au Québec.

L'Autorité désire ainsi, par la publication de cet avis, attirer l'attention des inscrits en valeurs mobilières (courtiers, conseillers et cabinets) et des OPC qui, dans le cours normal de leurs activités, détiennent des comptes de clients n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis plus de trois ans et dont ils ont perdu la trace.

C'est dans ce cadre que nous tenons à rappeler les deux principes suivants :

- L'inscrit responsable de l'ouverture du compte avec le client doit informer le détenteur du patrimoine du client, s'il n'est pas lui-même le détenteur, ainsi que le Curateur public qu'il a perdu toute trace de son client depuis plus de trois ans;
- Le détenteur du patrimoine du client est ensuite responsable de remettre les biens non réclamés au Curateur public.

Nous vous invitons à consulter le site du Curateur public pour de plus amples informations (<http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/html/rengen/lois.html>). Entre autres, vous voudrez bien prendre connaissance des instructions qui touchent spécifiquement la remise au Curateur public des titres d'OPC non réclamés ([http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/html/biens/prodfin\\_institutions.html](http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/html/biens/prodfin_institutions.html)).

Pour des informations supplémentaires, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

François Proulx  
Économiste  
Autorité des marchés financiers  
Tél. : (418) 525-0558, poste 2383  
Sans frais : 1 877 525-0337, poste 2383  
Télec. : (418) 525-9512  
Courriel : francois.proulx@lautorite.qc.ca

Marie-Josée Blanchette  
Comptable agréée  
Curateur public du Québec  
Tél. : (514) 864-4717  
Sans frais : 1 800 363-9020  
Télec : (514) 864-9551  
Courriel : [marie-josée.blanchette@curateur.gouv.qc.ca](mailto:marie-josée.blanchette@curateur.gouv.qc.ca)